



Retrouvez l'actualité de votre commune, l'agenda des événements et toutes les informations pratiques relatives à la vie communale sur le site : www.rivesdelyon.fr et sur notre page Facebook.

Directeur de publication : Jean-Louis BATIOU
Rédaction : Services de la Mairie
Conception : L'Ours en Plus
Impression : Imprimerie Yonnaise
Crédit photo : couverture David HERBRETEAU, adobestock, service de la mairie, DR
TIRAGE : 2 150 exemplaires imprimés sur du papier issu des forêts gérées durablement

ZOOM SUR...

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les 15 et 22 mars prochains, les électeurs de Rives de l'Yon sont appelés à se rendre dans les bureaux de vote pour élire leurs représentants. Focus sur ces élections qui vous permettront de désigner tout à la fois vos conseillers municipaux et communautaires et, indirectement, le maire.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les électeurs sont appelés aux urnes. Pour pouvoir voter, il faut être âgé de 18 ans ou plus et être inscrit sur les listes électorales de sa commune.

Pour briguer un siège de conseiller municipal ou de maire, il faut être électeur de la commune concernée ou y payer des impôts. Les ressortissants de l'Union européenne peuvent participer au scrutin et même être élus conseillers municipaux, mais pas maires ou adjoints au maire.

COMMENT SONT ÉLUS LES MAIRES ?

Contrairement à une idée reçue, les électeurs ne votent pas directement pour le maire de leur commune. Ils élisent les membres du conseil municipal, lesquels désignent dans un second temps le maire et ses adjoints.

Le nombre de conseillers municipaux dépend de la taille de la commune. Vingt-neuf sièges sont à pourvoir à Rives de l'Yon.

LE SCRUTIN DANS LES COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS

- LE MODE DE SCRUTIN.

Depuis 2014, toutes les communes de 1 000 habitants et plus élisent leurs conseillers

municipaux au scrutin proportionnel avec prime majoritaire. Il permet à la fois de dégager une majorité pour la liste arrivée en tête, tout en assurant une représentation des petites listes.

Concrètement, chaque liste doit présenter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir. Pour être enregistrée, cette liste doit obligatoirement être paritaire, alternant hommes et femmes.

- PREMIER TOUR

Dans certains cas, l'élection se joue dès le premier tour. Il faut pour cela qu'une liste atteigne la majorité absolue des suffrages exprimés (50% plus une voix), mais aussi qu'elle recueille un nombre de voix égal ou supérieur à 25% des inscrits. Si ces conditions sont réunies, la liste remporte la moitié supérieure des sièges à pourvoir. La moitié restante est partagée à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages, y compris celle qui est arrivée en tête.

-SECOND TOUR

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé. Seules les listes ayant franchi la barre des 10% sont autorisées à participer au second tour. A l'issue du second tour, la liste arrivée

en tête bénéficie de la prime majoritaire. Elle obtient donc d'office la moitié des sièges à pourvoir, même si elle ne franchit pas la barre des 50%.

La répartition des sièges restants s'effectue à la proportionnelle, de la même façon que lors du premier tour.

VOUS ÉLISEZ LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

- UN RATTACHEMENT OBLIGATOIRE

Depuis le 1er janvier 2014, toutes les communes (sauf Paris et celles de la petite couronne) doivent obligatoirement être rattachées à une intercommunalité. Selon la taille des collectivités concernées, il peut s'agir d'une communauté de communes, d'une communauté d'agglomération, d'une communauté urbaine ou d'une métropole.

Avant cela, les représentants des communes dans ces établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) étaient désignés en leur sein par chaque commune lors d'un vote en conseil municipal.

Désormais, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les élus pressentis pour siéger dans les EPCI seront connus avant l'élection municipale et figureront clairement sur le bulletin de vote.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

POUR VOUS INSCRIRE, plusieurs possibilités :

- Soit au guichet de votre mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de compléter le formulaire papier
- Soit en ligne sur le site www.service-public.fr, il vous faudra alors scanner vos justificatifs pour les joindre à votre demande.

Les inscriptions sont recevables toute l'année avec une date butoir à l'approche des scrutins.

ATTENTION, il n'est plus possible de s'inscrire sur les listes pour voter aux prochaines élections municipales.

JE SUIS ABSENT POUR LES ÉLECTIONS, PUIS-JE VOTER ?

Oui, vous avez la possibilité de confier à une personne inscrite sur la même liste électorale que vous le soin de voter en votre nom.

Effectuez dès à présent cette démarche auprès d'un commissariat de police, d'une gendarmerie ou du tribunal, avec :

- votre pièce d'identité
- les noms, prénoms, date de naissance et coordonnées de la personne qui votera pour vous

Pour toute question contacter l'une de vos mairies.

CONTACTS

MAIRIES DE RIVES DE L'YON

4 place de l'Eglise
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35

13 rue de la Mairie
Chaillé-sous-les-Ormeaux
02 51 34 92 43
population@rivesdelyon.fr
www.rivesdelyon.fr



SPORTS

Raid'Yon

Depuis quelques mois, le Raid'Yon a pris un nouvel envol et est devenu une association autonome. Rattaché depuis sa création au RPI Chaillé-Le Tablier, le Raid'yon poursuit seul, sa route.



Autour du sport nature sur la commune de Rives de l'Yon, l'association veut créer une dynamique collective et promouvoir les activités « nature » (course à pied, trail, VTT, raid multisports...).

Alors, rejoignez-les et profitez d'un groupe accueillant.

Il y en a pour tous les goûts (de « Je cours déjà... » à « je commence demain... »).

Autour de la vallée de l'Yon, les séances sont variées. Le tout dans une ambiance sympathique.

Deux rendez-vous sont proposés :

- les mardis à 19h30 et
- les jeudis à 19h (à la salle des sports de Chaillé).

Pour 2021, le retour du Raid'Yon en version raid multisports est à l'étude...

AGENDA

31 >>> 22 MARS
Course d'orientation dans le cadre du challenge Vendée orientation.

>>> 4 OCTOBRE
Randonnée d'orientation pour tous

CONTACT
Eric WILLAIME
06 18 72 62 16.
raidyon@orange.fr

VIE PRATIQUE

Sacs jaunes

La distribution de sacs jaunes (destinés au tri des emballages recyclables) sera effectuée du 7 au 15 avril par les ambassadeurs du tri de l'entreprise Trait d'Union.



COMMENT SE DÉROULE LA DISTRIBUTION ?

La distribution se fait en porte à porte.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres vous indiquant où retirer vos rouleaux de sacs jaunes.

RAPPEL : les ambassadeurs n'ont pas à entrer dans le domicile. Ils disposent individuellement d'une habilitation de La Roche-Sur-Yon Agglomération spécifique pour cette opération de distribution. En cas de doute,

n'hésitez pas à la demander.

QUI REÇOIT DES SACS JAUNES ?

La distribution de sacs jaunes concerne exclusivement les habitants de l'Agglomération résidant en maison individuelle non pourvue de bacs jaunes.

Vous habitez dans une résidence collective ?

Vous avez à votre disposition des colonnes enterrées ou des bacs jaunes collectifs.

Vous disposez alors d'un

sac cabas réutilisable vous permettant de réaliser le tri des emballages et du papier avant de les déposer dans les colonnes ou les bacs.

LE TRI DES EMBALLAGES, adoptons les bons gestes

- Dans les sacs, les bacs ou colonnes jaunes, je dépose tous types d'emballages (carton, plastique, conserves...) bien vidés et séparés les uns des autres.

- Dans les colonnes bleues, je dépose les papiers.

- Dans les colonnes vertes, je dépose le verre.

Retrouvez la carte des points d'apport volontaire sur :

www.larochesuryon.fr/services-infos-pratiques/dechets/cartedes-points-dapport-volontaire/

CONTACT
Service gestion des déchets de La Roche-sur-Yon Agglomération
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 de 13h30 à 17h30
02 51 05 59 91
dechets@larochesuryon.fr

CULTURE



Fol'Avaine

Cette année, la troupe Fol'Avaine va revêtir ses plus beaux atours pour vous interpréter une pièce qui va se dérouler au cœur du bois des Capucines.

Le ministère de l'éducation nationale va-t-il devoir revoir sa copie ? Peut-être... La troupe Fol'Avaine, après avoir longuement fouillé les archives locales, vient de mettre à jour une possible erreur quant à la date de la libération de la France occupée de 40 à 44. Son objectif principal : « protéger le pont de Lavaud » à n'importe quel prix.

DATES DES REPRÉSENTATIONS

- Les vendredis 6, 13 et 20 mars à 21h
- Les samedis 7, 14 et 21 mars à 21h
- Les dimanches 8 et 15 mars à 15 h

CONTACT
Réservations possibles par téléphone du mardi au vendredi entre 18h et 20h
02 51 07 21 36

LOISIRS

Familles Rurales de la Vallée de l'Yon



Les participants aux cours informatiques en 2018/2019

L'association « Familles Rurales de la Vallée de l'Yon » propose de septembre à juin, sur les communes de Nesmy, de Rives de l'Yon et du Tablier, deux formations qui connaissent toujours autant de succès depuis 3 ans:

COURS D'INFORMATIQUE ET D'ANGLAIS

Ces cours sont adaptés par niveaux et par groupes jusqu'à 10 participants et ce jusqu'en juin 2020.

COURS D'ARTS PLASTIQUES

Depuis septembre 2018, l'association propose également des cours d'Arts Plastiques. Ils sont dispensés le mercredi soir, à la salle des Tilleuls, à Saint-Florent-des-Bois.

CONTACT
Jean-Louis POIRON
06 62 84 88 09
famillesrurales.valleedeyon@gmail.com

SPORT

ACSTT

L'Association Chaillezaise de Sports Tout Terrain (29 licenciés) mène actuellement des travaux de modification du terrain de motocross.

DES TRAVAUX NÉCESSAIRES À LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'HOMOLOGATION DU TERRAIN

Ces travaux importants consistent à déplacer la ligne de départ, allonger la piste pour passer de 30 pilotes à 38 pilotes sur la grille de départ et de poser des clôtures grillagées en bordure de piste pour être conforme aux règles de sécurité demandées par la FFM (soit 500 mètres de grillages et 250 piquets de clôtures à poser).



CONTACT
Michel ROCHEREAU
06 16 35 72 47
michelrochereau@free.fr

ÉVÈNEMENT

Solidarité

« Tous unis pour la même cause »

Déjà 2 ans... Le 21 juillet 2018, un pari fou avait été lancé ! S'unir pour soutenir l'ARSLA, association pour lutter contre la maladie de Charcot.



Une soirée «Années 80» inoubliable, au stade de foot de Saint-Florent-des-Bois, avait réuni plus de 3 000 spectateurs de 7 à 77 ans et offert un moment riche en émotion et convivialité.

LE 25 JUILLET 2020 ... LE PARI FOU EST RELANÇÉ !

Les sapeurs-pompiers et 4 associations sportives locales Zumba-Football-Handball-Basketball s'unissent autour de l'association « Autisme sans frontière 85 ». Au programme de cette grande soirée festive : des structures gonflables, un brass-band, 2

groupes de musique «Mécéki» et «Les copains des Bois» pour des reprises de Johnny et un bouquet d'artifices. Restauration sur place.

UNE MOBILISATION IMPRESSIONNANTE

Cet évènement va mobiliser une centaine de bénévoles «Tous unis pour la même cause».

Les organisateurs attendent entre 3000 et 3500 spectateurs.

Tous les bénéfices de cette soirée seront reversés intégralement à l'association.

BIODIVERSITÉ

Recensement des chauves-souris

Depuis une année, un groupe d'étudiants du lycée Nature travaille à la création d'un Atlas de la Biodiversité Communale.



2 ESPÈCES DÉJÀ IDENTIFIÉES À RIVES DE L'YON

Dans ce cadre, les étudiants en BTS Gestion Protection de la Nature procèdent actuellement au recensement des chauves-souris à Rives de l'Yon.

Ils repèrent les colonies installées dans les caves, les granges, les greniers et déterminent les différents spécimens et leurs espèces.

UN PROTOCOLE SPÉCIFIQUE À OBSERVER

Pour valider la présence d'une colonie de chauves-souris dans un bâtiment, il

est d'abord possible de se fier à certains signes tels que la présence de bruits (grattement ou vocalisation) et de fèces, appelées crottes ou guano (similaires aux fèces de souris, mais plus longues, effilées et segmentées).

Néanmoins, la meilleure façon de confirmer la présence de chauves-souris est de les observer sortir au crépuscule. Pour ce faire, vous devez d'abord localiser les endroits où elles entrent et sortent. Ces accès se trouvent le plus souvent à la limite des murs et du toit, dans les lucarnes ou au-dessus du cadrage des

fenêtres.

APPEL À CONTRIBUTION

Les lycéens sollicitent votre aide pour effectuer ce recensement. Si vous disposez d'un habitat favorable à l'installation de chauves-souris chez vous ou si vous «hébergez» des chauves-souris chez vous, ils vous invitent à contacter Maxime, référent du groupe.

L'INVENTAIRE DES AUTRES TAXONS TOUJOURS EN COURS

Vous avez toujours la possibilité de participer à l'inventaire des amphibiens, des cochenilles, des lichens, des mammifères, des micro-mammifères, des oiseaux, des reptiles et des rhopalocères (papillons de jour).

Pour plus d'informations, des fiches explicatives et des relevés sont disponibles dans les mairies.



CONTACT

Maxime BLANCHET
06 99 31 57 88
mpp.blanchet@gmail.com

ÉVÈNEMENT



Goûter intergénérationnel

Le Centre Communal d'Action Social de Rives de l'Yon propose un après-midi jeux pour faire se rencontrer les enfants et les personnes de 60 ans et plus.

Cette année, le goûter est organisé **LE MARDI 10 MARS**, à 14h, à Saint-Florent-des-Bois salle de l'Avenir. Pour l'occasion, les élèves des écoles Françoise Dolto et Notre Dame ont été invités à préparer des chants et des poèmes qu'ils présenteront à leurs aînés.

APPORTEZ VOS JEUX DE SOCIÉTÉ !

Chacun se retrouvera ensuite pour partager un moment d'échanges autour de jeux de société.

Le goûter sera offert à tous.

CONTACT

Mairie de Rives de l'Yon
4 place de l'Eglise
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35
proximite@rivesdelyon.fr

EMPLOI

AIDVY

A.I.D.V.Y, Association Intermédiaire de la Vallée de l'Yon est une association régie par la loi de lutte contre les exclusions de 1998 et de 2015, est conventionnée par l'Etat.

Elle intervient sur les communes de La Roche Agglomération sud (5 communes) de Vendée Grand Littoral (15 communes).



SES OBJECTIFS

Permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle et sociale.

COMMENT ÇA FONCTIONNE

Vous êtes un particulier, une entreprise, une collectivité et vous cherchez du personnel pour une mission longue ou ponctuelle ?

À l'écoute de vos besoins, AIDVY met à votre disposition des salariés avec les compétences nécessaires

et assurera avec vous le bon déroulement de la mission.

Vous êtes demandeurs d'emploi ?

L'équipe vous accueille pour vous renseigner et vous inscrire rapidement sur ses listes.

CONTACT

NESMY
5 rue du Prieuré
02 51 46 72 65
accueil@aidvy.com

PERMANENCES
Lundi Mardi Jeudi Vendredi
De 9h à 12h30
www.aidvy.com

BIEN-ÊTRE

SHIATSU et DO IN

Des gestes simples accessibles à tous (étirements, assouplissements, postures, respiration, recentrage, pressions,...) qui permettent d'harmoniser la circulation de l'énergie vitale.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

Nourrir sa vitalité, son dynamisme, stimuler le processus d'autorégulation, développer la résistance au stress, apaiser ses émotions, découvrir des points qui soulagent.

Do in et Auto Shiatsu

Permet de prendre soin de soi, d'être à l'écoute de ses besoins, de lâcher prise...

Shiatsu familial

Apprendre des enchaînements de base simples, agréables à donner et à recevoir, offrir un shiatsu de détente à votre entourage. Pratique énergétique japonaise, le Shiatsu est une méthode de relaxation et de bien être s'inscrivant dans le domaine de la prévention.

CONTACT

Véronique PLANTARD
06 31 55 47 94

ÉDUCATION

C.L.A.S.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est un dispositif gouvernemental créé en 2000 qui vise à apporter un soutien aux enfants et jeunes afin de les aider dans leurs études.

Concrètement, le CLAS fournit une aide aux devoirs, ainsi qu'un accompagnement méthodologique afin d'aider les élèves à retrouver la confiance nécessaire à la réussite des études. A Rives de l'Yon, tous les élèves du CP au CM et leurs parents peuvent en bénéficier gratuitement.

Il prend la forme d'ateliers ludo-éducatifs, d'aide aux devoirs, de soutien à la parentalité, de projets culturels. Les enfants sont pris en charge de 17h à 18h15 :

- **A CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX, LES LUNDIS** pour les enfants des écoles Vallée de l'Yon, Saint Sauveur/ Saint Melaine
- **A SAINT-FLORENT-DES-BOIS** pour les enfants des écoles F. Dolto et Notre Dame
- LES MARDIS** pour les élèves de CP-CE1
- LES JEUDIS** pour les élèves de CE2-CM1-CM2

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous possédez une expérience dans l'enseignement ou l'animation ? Vous avez du temps et vous souhaitez vous investir en faveur de l'éducation des élèves de la commune ?

Faites-vous connaître auprès du service enfance-jeunesse de Rives de l'Yon.



CONTACT

Bénédicte CHAUVEAU
Responsable du service
enfance jeunesse
4 place de l'Eglise
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35
enfancejeunesse@
rivesdelyon.fr

VIE PRATIQUE

Numérotation des villages

La numérotation des villages est désormais entièrement terminée sur l'ensemble du territoire de Rives de l'Yon.



Nous procédons actuellement à la distribution des dernières plaques sur les villages de Saint-Florent-des-Bois.

COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES NUMÉROS ?

La commune a choisi le système métrique souvent retenu pour la numérotation des villages.

Ce système de numérotation attribue le numéro des bâtiments en fonction de la distance qui les sépare du début de la rue.

Ainsi, une maison située à 750 mètres du début de la rue portera le numéro «750». Les numéros pairs sont placés du côté droit et les numéros impairs du côté gauche.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CE SYSTÈME ?

Cette méthode permet d'éviter les «bis» ou «ter» en cas de nouvelle construction entre deux bâtiments existants.

Autre avantage : les secours peuvent plus facilement et

plus rapidement retrouver la maison de la personne à qui porter assistance. Ils peuvent se fier au compteur de leur véhicule.

En chiffres

AU COURS DE CETTE OPÉRATION,

41 villages ont été numérotés,

221 numéros ont été attribués.



CONTACT

Mairie
4 place de l'église
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35
accueil@rivesdelyon.fr

SÉCURITÉ

Ry La Roche-sur-Yon
Agglomération
Le Cœur Vendée

Qu'est-ce qui est fluo et visible de loin ?

Le port du **gilet haute visibilité** est **obligatoire** dans les transports scolaires.

www.larochesuryon.fr

Familles rurales
GROUPEMENT DES STRUCTURES TRANSPORT SCOLAIRE DU PAYS YONNAIS

HOMMAGE

Gustave GUILBAUD

« *Tatave s'est éteint brutalement dans la nuit du 28 au 29 janvier 2020.*

Fasciné par la nature, il possédait de solides connaissances dans le domaine des plantes et de la botanique. Pendant sa vie professionnelle, il a semé, cultivé, récolté les plantes et les fleurs à la pépinière de la CAJEV. Tatave était un amoureux du jardinage, une fascination qu'il a su partager avec son épouse.

Il avait une fascination pour les espèces rares.

Homme dévoué, sa vie a été aussi une vie de services. Il a accompli plusieurs responsabilités associatives dans la Commune.

Après avoir cessé son activité professionnelle, souhaitant transmettre et partager son savoir-faire, il a créé, avec un groupe d'amis, l'association « Grelinette et Marochon », une activité autour du jardin qui le passionnait.

Son ouverture d'esprit et ses connaissances ont pleinement contribué à faire vibrer cette association. Il aimait faire partager sa passion.

Son départ brutal ne lui a pas permis de transmettre tout son savoir et laisse un vide pour sa famille et ses amis. »

Tes amis de Grelinette et Marochon

ÉCHANGES

CEPE

Le Comité d'Échanges avec les Pays Étrangers organise cette année des déplacements pour fêter les anniversaires de jumelage

DEUX VOYAGES CET ÉTÉ

DU 13 AU 20 JUILLET 2020, les 30 de jumelage seront célébrés à Röthenbach. Sont prévus la participation à la cérémonie d'anniversaire, la fête des musiques locales et les rencontres sportives intergénérationnelles.

DU 18 AU 27 AOÛT 2020, nous irons fêter les 10 ans de jumelage avec Crasna. Le pré-programme est établi par la ville jumelle et les rencontres sportives sont inscrites dans les activités.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Des informations complémentaires vous seront fournies pour que vous puissiez vous inscrire aux différents voyages.

CONTACT
Roger DRONNEAU
06 15 18 14 92
cepe.rivesdelyon85@gmail.

ÉCOLE //

Notre Dame

Les études montrent aujourd'hui l'impact des écrans avec des conséquences sur l'attention des enfants, sur des comportements inappropriés...



PROTÉGER LES ENFANTS DE L'IMPACT DES ÉCRANS

L'école Notre-Dame s'est donc lancée dans un projet avec tous les élèves de l'école : «Défi 10 jours sans écrans».

UNE CONFÉRENCE POUR LANCER LE DÉFI

Avec la collaboration de l'APEL de l'école Notre Dame et Récré aux Bois, une conférence a été organisée à l'IME de Saint-Florent-des-Bois afin de sensibiliser les familles aux dangers de la surexposition des écrans. Cette conférence était animée par Pauline PLESSIER de l'association les Chevaliers du Web.

DÉFI RELEVÉ !

L'objectif était de permettre aux élèves d'évaluer l'emprise

des écrans sur leur vie. Ils ont également pu mettre en place des alternatives pour pallier aux écrans avec de nombreuses activités à faire seul ou en famille.

Élèves et enseignants ont comptabilisé les points pendant 10 jours afin de se motiver à réussir ce défi.

Ce fut une réussite même si cela a parfois été difficile de se passer complètement des écrans.

Suite à cette expérience, de bonnes habitudes ont été prises pour un certain nombre d'élèves : pas d'écrans avant de venir à l'école, pas d'écrans pendant les repas, pas d'écrans avant de se coucher, pas d'écrans dans les chambres.

VIE PRATIQUE //

Sécheresse été 2019

Vos biens ont subi des dommages suite à l'épisode de sécheresse de l'été dernier ?

On vous dit tout sur la procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse cet été.



Les services municipaux vous invitent à signaler en mairie et à déclarer à votre assureur la nature des dommages subis, afin que soit déclenchée la procédure de constatation de l'état de catastrophe naturelle. Vous pouvez également fournir des photographies des dommages.

Pour ce faire, vous devez déposer rapidement une déclaration manuscrite ou par courriel à la mairie de Rives de l'Yon et également à votre compagnie d'assurance.

*(*La demande déposée auprès du maire de la commune doit être extrêmement précise dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène. Ce critère est impératif pour la prise en compte du dossier pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.)*

Vos déclarations permettront au maire de recenser les dégâts sur la commune et de faire estimer les dégâts subis par la collectivité. Par ailleurs, il établira un rapport descriptif de l'événement avec

la situation des lieux touchés sur une carte de la commune afin de les communiquer au Préfet.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE PAR L'ÉTAT

En cas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par l'Etat, les sinistrés déclarent ou confirment le sinistre à leur assureur dans les dix jours suivant la date de publication de l'arrêté interministériel (dans les trente jours pour les pertes d'exploitation).



CONTACT

Monsieur le Maire de Rives de l'Yon
Mairie
4 place de l'Eglise
Saint-Florent-des-Bois
85310 RIVES DE L'YON
accueil@rivesdelyon.fr
02 51 31 90 35
www.rivesdelyon.fr

TEMPS PÉRI-SCOLAIRE //



Restauration scolaire

Depuis le 1er janvier, la gestion de la restauration scolaire est transférée à la commune Rives de l'Yon pour les sites des écoles F. Dolto et Notre Dame.

Pour cette année, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs de repas appliqués précédemment. Chaque mois, vous recevez désormais une facture envoyée par le Trésor Public.

Plusieurs modes de paiement sont à votre disposition :

- en espèces auprès du Trésor Public
- par chèque auprès du Trésor Public
- par virement bancaire en ligne sur le site : tipi.budget.gouv.fr
- par prélèvement (**attention une nouvelle autorisation de prélèvement doit être remplie**).

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet de la commune.

CONTACT

Mairie de Rives de l'Yon
4 place de l'Eglise
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35
enfancejeunesse@rivesdelyon.fr

CULTURE //

Bibliothèque

Depuis le 3 février, les bénévoles de la bibliothèque de Saint-Florent-des-Bois vous accueillent sur un nouveau créneau horaire, le lundi soir.



DEUX HEURES D'OUVERTURE SUPPLÉMENTAIRES

C'est grâce à l'investissement de volontaires passionnés et à l'implication de nouvelles recrues que les bénévoles de Saint-Florent peuvent proposer une ouverture supplémentaire. Jusqu'au mois de juin, ils vont évaluer la fréquentation sur ce nouvel horaire et décideront, par la suite, de le maintenir ou l'adapter. Ils attendent également les retours des adhérents.

FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE

L'objectif de cette extension d'horaire est, bien sûr, de faire venir à la bibliothèque des habitants qui n'y ont pas accès aujourd'hui.

Rappelons que l'accès à la bibliothèque est gratuit et que la carte d'adhérent permet un accès à toutes les bibliothèques de la Roche-sur-Yon Agglomération.

HORAIRES D'OUVERTURE

NOUVEAU

Lundi

- de 17h à 19h

Mardi et Mercredi

- de 16h à 18h

Samedi

- de 10h à 12h

CONTACT

Bibliothèque municipale
Saint-Florent-des-Bois
Espace Liberté
Chemin d'avaud
02 51 40 86 08
bibliothequestflorent@rivesdelyon.fr

SPORT //

Sud Yon Basket Club

Plus qu'un club de basket, pour le découvrir venez partager avec nous des moments conviviaux.



AGENDA

>>> 8 MARS

Super Loto à Mareuil
salle Othello

>>> 22 MARS

Vente de pizzas et plats préparés « faites vos commandes »

>>> 4 AVRIL

Fête de fin de Saison à Chaillé sous les Ormeaux
« Ambiance de folie obligatoire »

CONTACT

polemanifestations.
sudyonbc@gmail.com

RETOUR EN IMAGES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LA VALLÉE DE L'YON

ASSOCIATION

Comme chaque année, l'association propose du jus de pomme : cette action a eu lieu le 5 octobre 2019. Les membres de l'association participent à la confection du jus de pomme. C'est un bel après-midi convivial pour les parents mais aussi pour les enfants présents. Plus de 1500 litres de jus de pomme vendus cette année !

L'association collecte également les journaux. Une première livraison 2,616 tonnes de journaux a eu lieu le 30 octobre 2019 matin. Un grand merci aux bénévoles.

D'autres actions auront lieu en 2020. Une vente de pizza se fera au mois de mars en partenariat avec Pizz'Burg, et un ramassage de déchets sur les bords de la Vallée de l'Yon aura lieu au mois de mai.



SENSAS'YON RAID

20.10.2019

ASSOCIATION

L'association Sensas'Yon Raid organisait son 2ème Biath'Yon à Chaillé-sous-les-Ormeaux. Les participants ont répondu présents malgré la pluie qui s'est abattue ce jour là. Pour répondre à une demande des sportifs, deux épreuves ont été proposées. L'épreuve a fait une nouvelle fois l'unanimité des concurrents. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité !



ADMR SERVICE DE SOINS

24.10.2019

ASSOCIATION

Dans le cadre du SPASAD ADMR (service polyvalent d'aide et de soins à domicile) de Rives de l'Yon, un après midi prévention a été organisé par le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) des Rives du Lay et de l'Yon, pour les séniors sur le thème : «les bienfaits de l'activité physique adaptée et d'une alimentation équilibrée à travers un moment ludique».



INSTALLATION DE LA SIRÈNE DES POMPIERS SUR L'ÉGLISE

9.11.2019

SÉCURITÉ

La sirène de la commune historique de Saint Florent des Bois reprend du service. La mise en place a été réalisée par la jeune entreprise CREA-GA-DESIGN implantée sur la commune. La remise en fonctionnement sera faite par l'entreprise MERLAND également implantée sur la commune.

Après cette remise en service, la population de la commune va devoir se réhabituer à entendre sonner la sirène à midi le premier mercredi de chaque mois.



RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

28.11.2019

AVENIR / SANTÉ

La Maison de santé a été officiellement présentée par les élus aux professionnels de santé du territoire.



GOÛTER DES RETRAITÉS

16.11.2019

LOISIRS

Le CCAS de Rives de l'Yon a organisé un goûter avec animation, pour les retraités de la commune. 150 personnes ont participé à cet après-midi convivial et musical. Onze enfants du Conseil Intercommunal des Enfants de Rives de l'Yon /Le Tablier (CIE) sont venus se joindre aux invités afin de partager ce moment et favoriser les échanges intergénérationnels. Cet après-midi récréatif a été animé par le chanteur Maxime DAVID ; l'ambiance était festive.



RETOUR EN IMAGES

LES ACTIFS DE L'YON

14.11.2019

ASSOCIATION

L'association des artisans, commerçants de Rives de l'Yon a participé au concours «Imagin'Actions» organisé par la CCI Vendée. Cette opération vise à encourager les Unions Commerciales à mettre en place des projets susceptibles de développer l'attractivité des territoires et de renforcer le tissu commercial local.

Leur projet véritable structure artistique, un totem, permettra en un coup d'œil de connaître l'ensemble des acteurs économiques de la commune nouvelle. Il sera idéalement placé pour devenir une attraction autour de laquelle, on viendra se rencontrer. L'association a reçu la somme de 3 500 euros pour la réalisation de cette structure.



PROMENADE QUAD RIVES DE L'YON

30.11.2019

ASSOCIATION

Le concours de belote organisé par l'association PQRY, (Promenade Quad Rives de l'Yon) a rencontré un vif succès avec pas moins de 96 participants.



ADMR SERVICE D'AIDE

JANVIER 2020

VIE DE L'ASSOCIATION

Les bénévoles et les salariées se sont retrouvées autour d'une galette pour fêter le départ à la retraite de Marie Noëlle TESSON, aide à domicile dans l'association du service d'aide ADMR de Saint-Florent-des-Bois depuis plus de vingt ans.



BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES

7 au 22.12.2019

VIE ÉCONOMIQUE

Faire vivre un pas-de-porte inoccupé en centre-ville, durant les fêtes, en permettant aux artisans locaux d'y vendre leurs créations, tel était l'objectif des boutiques éphémères créées rue de Gaulle à Saint-Florent-des-Bois. Pendant cette opération, 3 locaux commerciaux étaient occupés par l'association des artisans-commerçants «Les Actifs de l'Yon» et des artisans de la commune qui ne possèdent pas de vitrine commerciale.



Crédit photo : Elisabeth PETIT, Ouest-France

CÉRÉMONIE DES VOEUX AUX RIVAYONNAIS

16.01.2020

ÉVÈNEMENT MUNICIPAL

De nombreux rivayonnais ont assisté à la soirée des voeux du Maire ; celle-ci était la dernière du mandat.

La cérémonie était placée sous le signe de l'esprit d'équipe et de la solidarité. Le Maire a souhaité rendre hommage aux personnes qui s'investissent pour les autres (pompiers, bénévoles d'associations...)



UNC / AFN

24.01.2020

ASSOCIATION

L'Assemblée Générale de l'UNC Rives de l'Yon-Le Tablier a dressé un bilan positif de l'année 2019 : des activités plébiscitées par les adhérents et un bilan comptable «excellent».

Le Conseil d'Administration a élu un nouveau bureau. Après de nombreuses années en tant que Président, Georges Grimaud (Président d'honneur) laisse la place à Jean-Robert Fauchereau.

L'association remercie les bénévoles et notamment ceux qui ont cessé leur activité.



RETOUR EN IMAGES

DÉBUT DU CHANTIER DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTÉ

14.01.2020

AVENIR / SANTÉ

Avec la destruction de la maison située à l'angle de la rue Clemenceau et de la rue des Tilleuls, le chantier de construction de la Maison de Santé est officiellement ouvert.

Toutes les étapes de la construction seront à suivre sur notre page Facebook !



TRAVAUX

20.10.2019

VIE COMMUNALE

Afin d'améliorer le confort et la sécurité des déplacements piétons, la commune a entrepris la réfection en enrobé d'une partie des trottoirs de la rue de la Mairie et de la rue du Petit Moineau. Les travaux, après consultation, ont été confiés à l'entreprise Colas. La Roche sur Yon Agglomération, dans le cadre de ses compétences, a repris deux canalisations en mauvais état du réseau pluvial sur ce secteur. Le Département, quant à lui, réalisera le tapis d'enrobé sur la route en Mars. D'ici là, des aménagements de sécurité seront testés afin de ralentir la vitesse des véhicules.

Montant global des travaux : 183 000 euros



ECOLE SAINT SAUVEUR

11.02.2020

VIE SCOLAIRE

Les élèves de maternelle de l'école St Sauveur ont pu bénéficier d'une animation exceptionnelle intitulée « pince, pique et frotte »

Ce projet animé par une musicienne a permis de sensibiliser les enfants à l'écoute musicale par la découverte et la manipulation d'instruments à cordes.

Chacun a pu laisser libre cours à son imagination et s'est exprimé au mieux avec les instruments...il est fort probable, que cela risque de développer des vocations !



9.11.2019

Ateliers à la maison des libellules

Dans le cadre du projet d'année du RPI, intitulé « mieux connaître son environnement, pour mieux le respecter », les élèves de l'école St Sauveur se sont inscrits à divers ateliers proposés par la maison des libellules.

Chaque classe a ainsi pu bénéficier d'une animation spécifique. Les enfants de maternelle ont découvert les couleurs de la nature en réalisant de la teinture végétale. Les élèves de GS/CP quant à eux, ont appris à reconnaître les insectes et prévoient de découvrir les animaux de la mare. Les grands vont fabriquer des jouets à partir de plantes du jardin. Ce partenariat avec la maison des libellules a été très apprécié des enfants et sera probablement reconduit dans l'avenir.



25.01.2020

Matinée « mieux connaître sa commune »

Tous les élèves du RPI se sont retrouvés à l'école St Sauveur de Rives de l'Yon pour une matinée en deux temps. Les premiers groupes sont partis découvrir des lieux secrets de leur commune (la grotte de St Yon, une mare cachée au milieu d'un champ, une pompe à eau sur le bord de la route...) pendant que les autres enfants étaient en ateliers multi-âges : un atelier poterie, un atelier lecture d'image, un atelier papier recyclé et enfin un atelier cuisine. En fin de matinée, tous les enfants avaient bénéficié des différentes animations et ont invité leurs parents à déguster les préparations culinaires réalisées. Le beau temps était au rendez-vous et tous les acteurs de la matinée ont bien profité de cette demi-journée de classe peu ordinaire.



FIN DE TRAVAUX

11.02.2020

VIE COMMUNALE / SÉCURITÉ

Afin de sécuriser la sortie des écoles et le cheminement piéton des enfants vers les accueils périscolaires et les restaurants scolaires de Rives de l'Yon, des barrières en bois ont été posées.

Montant global des travaux : 15 227 euros

